Compostage collectif en campings

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Sived Nouvelle Génération
174 Route de le Val
Cs 70325

VIGNE
Bernard
Provence-Alpes-Côte d'Azur
bernard.vigne@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé HOTELLERIE RESTAURATION, PREVENTION DES DECHETS, BIODECHET, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) est la seconde région française qui connaît la plus forte fréquentation d'hôtellerie de plein air avec 14 millions de nuitées en 2012, dont plus de la moitié pour le seul département du Var, département possédant également le plus grand nombre de campings. Sur plus de 200 campings dans le Var, six se situent sur le territoire du SIVED.

L'activité touristique est une des cibles des programmes locaux de prévention des déchets engagés par les collectivités. L'hôtellerie de plein air représente un gisement annuel de plus de 3 000 tonnes de biodéchets en PACA (déchets alimentaires et d'espaces verts). Ce secteur d'activité est également concerné en tant que producteur de biodéchets par la loi d'engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 (dite Loi Grenelle II) qui prévoit des nouvelles dispositions pour la valorisation des biodéchets.

En marge de la production de déchets générée, le tourisme constitue une part importante de l'activité économique sur le territoire régional. Comme pour d'autres secteurs économiques, le « verdissement » de l'hôtellerie de plein air représente aujourd'hui un enjeu important pour le maintien et le développement de cette activité.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Développer le compostage autonome dans l'hôtellerie de plein air.
Réduire la part des déchets fermentescibles dans les ordures ménagères des campings.
Valoriser les déchets fermentescibles en compost.
Sensibiliser les campeurs au tri et à la valorisation des déchets et notamment des biodéchets.

Accompagner les campings en parallèle de la mise en place de la Redevance Spéciale.

Résultats quantitatifs:

3 campings équipés.
10 à 25 bioseaux distribués en moyenne par semaine en haute saison.
1 tonne de biodéchets détournés par camping et par an.

Résultats qualitatifs :

Pour le bon déroulement et la réussite de la démarche, il est important de mobiliser un référent motivé et impliqué au sein du camping.
La mise en place du compostage soulève d'autres problématiques de tri des déchets au sein des campings. Le dispositif ouvre le dialogue et permet d'aboutir à des solutions.
Les animations pédagogiques, autour du compostage, avec les enfants ont un réel succès. Il faut multiplier la fréquence de ces animations et y impliquer les parents.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Novembre 2014 : sélection des campings sur le territoire.
Décembre 2014 : concertation avec les collectivités locales et mobilisation des campings.
Janvier 2015 : signature des conventions avec les établissements et les partenaires.
Février-mars 2015 : visite et état des lieux des campings.
Avril-mai 2015 : installation et mise en main du dispositif de compostage.
Juillet 2015 : animations pédagogiques.
Septembre 2015 : suivi et évaluation.
Octobre 2015 : bilan annuel.
2016 : poursuite et pérennisation du dispositif avec les établissements équipés.

Année principale de réalisation:

2014

Moyens humains :

1 chargée de mission pour la mise en place et le suivi du projet (à temps partiel sur l'année).
1 animatrice pour les actions de sensibilisation au compostage (3 jours).
1 ambassadrice de tri pour l'installation, le suivi et l'animation (9 jours).

Moyens financiers :

Coût global de l'opération : 7 260€ TTC par camping.
Subventions de l'ADEME et de la Région PACA : 3 629€ par camping.
Autofinancement du SIVED : 2 180€ par camping.
Autofinancement de Compost'Ere : 1 451€.

Moyens techniques :

Un dispositif de compostage par camping est composé de :

2 bacs de compostage de 600 L.
1 bac de stockage de broyât de 1 000 L.
1 pergola.
6 panneaux pédagogiques.
50 bioseaux avec autocollant mémo compostage.
Documents d'informations et de suivi de compostage.

Partenaires moblisés :

Partenaires associatifs : GESPER et Compost'Ere (initiateurs), A fleur de pierre (installation et formation), Ecoscience Provence (relais local), Les Amis du Coudon (installation).
Partenaires financiers et collectivités : le SIVED, l'ADEME et la Région PACA.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

La réussite de la démarche dépend surtout de l'implication du gérant et du personnel du camping mais également du type de touristes accueillis (les couples retraités étrangers sont plus enclins à participer que les jeunes familles françaises). La poursuite et la pérennisation de la démarche sont sur la bonne voie, le geste de compostage s'installe chez les habitués des établissements et les plus sensibilisés.

Difficultés rencontrées :

Une prestation rarement proposée dans l'hôtellerie de plein air qui peut apporter une valeur ajoutée au camping.

Recommandations éventuelles:

Effectuer un bon suivi de la démarche pour la pérenniser dans les meilleures conditions. La transmission du dispositif d'un gérant à l'autre, en cas de changement de propriétaire, est nécessaire pour le bon déroulement de la démarche. Effectuer des actions de sensibilisation régulièrement pour maintenir ou relancer la démarche auprès des campeurs et du personnel du camping.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2016**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.